

FORMATION

Se former à la fonction tutorale

Durée :
14 heures en présentiel
+ 2 journées de 7h



 Sur toute l'île

 Sessions 2025

OBJECTIFS

*Réussir dans son rôle de maître
d'apprentissage et de tuteur*

Etre capable de :

- identifier ses missions et son rôle,
- accueillir l'alternant ou le stagiaire et faciliter son intégration au sein de l'entreprise,
- accompagner l'alternant ou le stagiaire dans le développement des apprentissages et le mener vers l'autonomie professionnelle, transmettre des savoirs et des connaissances,
- évaluer l'alternant ou le stagiaire.

Cette formation peut être aménagée en fonction des besoins, pour intégrer la culture d'entreprise, les objectifs et les contraintes internes. Dans ce cas, nous proposerons une solution sur mesure (intra-entreprise). Nombre de stagiaires par session : 4 (minimum) à 12.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Préparer l'arrivée de l'alternant ou du stagiaire dans l'entreprise : l'accueillir à son arrivée et favoriser son intégration
- Prendre en compte de son handicap
- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser son parcours au sein de l'entreprise : l'accompagner dans son apprentissage et l'assister en situation de travail
- Aider à la réflexion sur ses activités professionnelles
- Evaluer des acquis en situation de travail

LE CONTEXTE ET LES ATTENDUS POUR L'ENTREPRISE

Les maîtres d'apprentissage et les tuteurs sont au coeur de la réussite des publics qu'ils encadrent, comme de la réussite des formations en alternance et en milieu professionnel.

Aussi, cet accompagnement aux fonctions tutorales permettra à l'entreprise d'une part de valoriser les référents et leurs savoir-faire, de développer des outils d'accompagnement, de favoriser le développement de compétences; et d'autre part de faciliter l'intégration de leur alternant ou stagiaire et de pérenniser les postes de nouveaux collaborateurs.

Cette formation est pour l'entreprise un gage de sérieux, de confiance et d'investissement dans les compétences de ses personnels.

PUBLIC VISÉ

Maîtres d'apprentissage, tuteurs assurant l'encadrement d'alternants et/ou de stagiaires, ou d'élèves en période de formation en milieu professionnel (PFMP) et/ou de nouveaux collaborateurs, futurs tuteurs ou maîtres d'apprentissage

GIP-FCIP
Organisme de formation

 0692 57 81 15

 Geneviève Grondin
genevieve.grondin@ftlvreunion.fr

 FTLV Réunion

 www.ftlvreunion.fr

 CFA académique RUN

SESSIONS 2025

Se former à la fonction tutorale



Sessions Nord/Est :

01 avril et 8 avril / 17 et 25 juin /
01 et 8 septembre / 01 et 8 décembre

Sessions Sud/Ouest :

31 mars et 07 avril / 03 et 11 juin /
09 et 16 septembre / 5 et 15 décembre

Session en intra-entreprise *Sur demande*

Modalités et supports pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation, échanges entre pairs, remédiation et suivi

Modalités d'évaluation

Fiche d'auto-positionnement, auto-évaluation des compétences acquises

Profil des intervenants

Formateur titré Formateur Professionnel d'Adultes spécialisé dans la formation des tuteurs

Modalité de reconnaissance

Attestation de fin de formation

+ Attestation de compétences individualisée



Accueil dans les meilleures conditions possibles des personnes en situation de handicap, dans la mesure où le handicap est compatible avec les objectifs de la formation ET avec les pré-requis d'entrée en formation. Ainsi, toute candidature respectant ces pré requis sera étudiée dans le respect de l'égalité de traitement.



Les indicateurs du GIP-FCIP Organisme de formation Sept 2023 - Août 2024



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Validation des acquis de l'expérience
- Actions de formation par apprentissage

